



YONNE > SENONAI > SERBONNES 24/07/13 - 08H30

Fermeture provisoire pour la maison de retraite privée de Serbonnes par les autorités

L'Agence régionale de santé et le Conseil général ont ordonné la fermeture provisoire de la maison de retraite Les Douces heures, à Serbonnes, « en raison de dysfonctionnements » exposant les résidents à « une situation de maltraitance ».

La décision est tombée lundi. L'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil général ont décidé de la fermeture de la maison de retraite privée Les Douces heures, à Serbonnes (Sénonais), pour une durée de trois mois. En cause : « Des dysfonctionnements tenant à la fois aux locaux et à la prise en charge des personnes âgées accueillies, le tout exposant celles-ci à une situation de maltraitance. »

« Problèmes de sécurité » et de personnel

L'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a fait l'objet d'un suivi depuis plusieurs années et de deux inspections en 2011 et 2013. « À de multiples reprises, l'ARS et le Conseil général ont demandé au directeur et au gestionnaire de remédier aux dysfonctionnements, ainsi qu'aux problèmes de sécurité et de mise aux normes, notamment en travaillant à un projet de reconstruction de locaux adaptés », précise l'ARS dans un communiqué.

Le bâtiment du site principal date du début du XXe siècle et a été transformé en maison de retraite il y a une quinzaine d'années. En 2011, la commission de sécurité de l'arrondissement avait émis un avis défavorable. La construction d'un nouvel établissement était annoncée en fin d'année dernière (*lire notre édition du samedi 6 octobre 2012*). Elle n'a pas été réalisée. « En l'absence de concrétisation de ce projet, certaines personnes âgées étaient hébergées dans des chambres à deux ou trois lits, non conformes aux exigences minimales en matière de confort, d'intimité et de qualité », pointe l'ARS.

Joël Cornille, directeur de l'établissement, indique qu'il avait obtenu « une dérogation jusqu'en octobre 2013 » et que « des travaux de sécurité ont été engagés cet hiver pour 150.000 € », tout en reconnaissant qu'il « est impossible d'être aux normes dans une bâtisse comme celle-ci. » Concernant le projet de nouvel établissement, il explique que « le permis de construire a été déposé » mais qu'il fait l'objet d'un « recours administratif déposé par le propriétaire du site principal actuel. »

Autre récrimination formulée par les autorités : l'encadrement. « L'ARS et le Conseil général, qui financent l'établissement, avaient exigé que soit recruté le personnel soignant qualifié, ce qui n'a été que trop partiellement réalisé. Toutefois, l'organisation est restée largement insatisfaisante et le turnover du personnel trop important. »

« Il y a autant de turnover qu'ailleurs, conteste Joël Cornille. Je n'ai embauché que des personnes diplômées depuis que je suis en poste. Certains auxiliaires, là depuis longtemps, sont des autodidactes. Ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas compétents. Quoi qu'il en soit, on n'est pas en dessous des ratios demandés. »

Un signalement au Parquet de Sens

La sanction administrative se double d'une procédure judiciaire. Un signalement a été fait au Procureur de la République de Sens, suite à la visite des inspecteurs de l'ARS, en mai dernier. Les 34 personnes âgées hébergées dans l'établissement vont être examinées par un médecin gériatre missionné par l'ARS et le Conseil général. « En fonction de leur état de santé et de

dépendance, et en lien avec leurs souhaits et ceux de leur famille, une réorientation vers un autre établissement du département leur sera proposée. » Par ailleurs, un administrateur provisoire a été désigné « pour continuer les actes de gestion courante et expertiser les possibilités de maintien de l'exploitation. »

Olivier Richard
olivier.richard@centrefrance.com

Familles. *Les familles des résidents sont invitées à une réunion d'information le vendredi 26 juillet, à 10 heures, à l'Ehpad. Trois numéros de téléphone sont mis en place : administrateur provisoire, 03.86.83.79.60?; Conseil Général, 03.86.72.86.81?; ARS, 03.86.51.80.14.*

YONNE

BOURGOGNE

France / Monde

Toucy 23/07/2013 - 17:13 La semaine de Sport Dating annulée

Tonnerre 23/07/2013 - 16:16 La nouvelle épicerie a ouvert ses portes

Coulanges-la-Vineuse 23/07/2013 - 16:11 La musique de Ricky Ford rejailit sur la toile

Gurgy 23/07/2013 - 15:37 Un 2e festival Zik'omatics encore plus riche

Lucy-sur-Yonne 23/07/2013 - 15:23 La Saint-Cochon, c'est dimanche !

Pontigny 23/07/2013 - 15:19 Des visites guidées gratuites de l'abbatiale

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos

Toucy 23/07/2013 - 17:13 La semaine de Sport Dating annulée

Tonnerre 23/07/2013 - 16:16 La nouvelle épicerie a ouvert ses portes

Coulanges-la-Vineuse 23/07/2013 - 16:11 La musique de Ricky Ford rejailit sur la toile

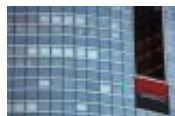
Gurgy 23/07/2013 - 15:37 Un 2e festival Zik'omatics encore plus riche

Lucy-sur-Yonne 23/07/2013 - 15:23 La Saint-Cochon, c'est dimanche !

Pontigny 23/07/2013 - 15:19 Des visites guidées gratuites de l'abbatiale

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos



Eco-Finances 24/07/2013 - 08:36

La Société Générale va céder son activité banque

privée au Japon



National 24/07/2013 - 08:32

Ramadan: Carlotti rompt le jeûne avec "Une chorba pour tous"



Eco-Finances 24/07/2013 - 08:30

Chine: forte contraction de la production

manufacturière

Recevoir les alertes infos

Toutes les vidéos

France 24/07/2013 - 08:08



Projet de loi sur l'économie solidaire en conseil des



France 24/07/2013 - 07:48



Soirée enflammée au bal des pompiers à Auxerre



France 24/07/2013 - 07:37



Orages: plus que 13 départements en alerte orange

Changement en cours...

Californie: "Je viens du bal du village"



La zumba géante enflamme Sens pour le 14 juillet



Première rencontre "Meetic" à Auxerre



Un 13 juillet haut en couleurs à Auxerre



Quand Noyers perd sa famille formidable